



## Guide pour Organisateurs de tournoi

Valable pour tous les tournois organisés selon les règlements FITA où ASTA/SBV

---

**INVITATION:**

L'invitation doit correspondre au règlement de tournoi suisse.  
Elle est à envoyer au plus tard quatre (4) semaines avant le tournoi :  
- aux clubs  
- à la commission sportive et commission technique de l'ASTA/SBV  
- aux arbitres concernés  
- à la commission Antidopage de Swiss Olympic  
- au responsable du tir à l'arc auprès de Swiss Olympic  
(Swiss Olympic Association, case postal 202, 3000 Berne 32)

En cas où les arbitres ne recevaient pas d'invitation, ils ne sont pas tenus à participer au tournoi. Dans ce cas les records tirés ne seront pas homologués ni les distinctions FITA ou ASTA/SBV accordés.

L'invitation doit indiquer le programme exact, le lieu, le montant de et le délai d'inscription, les noms des arbitres et la phrase « **selon le règlement ASTA /SBV** » où « **selon le règlement FITA** »..

Lors des tournois FITA où Indoor c'est l'organisateur qui décidera de la tenue « en blanc ou couleurs du club » respectivement « sans prescription de tenue » Ceci doit être indiqué clairement dans l'invitation.

L'organisateur du tournoi est libre de choisir les **catégories et disciplines** qui pourront participer ainsi que le nombre minimal accepter au tournoi.

Les tireurs avec une licence FAAS ainsi que les tireurs qui n'ont pas de licence doivent être classés dans les catégorie « invités avec viseur » et « invités sans viseurs » et seront classés séparément sur la liste des résultats.

**ANNULATION:**

Les arbitres concernés doivent être informés tout de suite par téléphone où par e-mail en cas d'annulation du tournoi.

**INSCRIPTION:**

Avant le début de l'inscription, l'arbitre recevra une liste alphabétique des participants. et une autre par cible  
Afin de faciliter le déroulement, nous recommandons la démarche suivante:  
Le tireur paie l'inscription. Le numéro de dossard est transmis à l'arbitre qui le remet au tireur après contrôle de sa licence.

**RÉSULTATS:**

Une liste complète et valable est remis aux arbitres au moins 10 minutes avant l'annonce des résultats.

**FUMER ET ALCOHOL:**

Selon les règlements FITA il est interdit de fumer sur le terrain de tir. Voir aussi STR Art. 2.10.

La consommation d'alcool est considéré comme dopage, la valeur max est 0.1 ‰ Il est interdit de consommer de l'alcool avant et pendant la compéitions. Voir aussi STR Art. 2.11

Nous recommandons d'attirer l'attention des tireurs sur cette défense de boire et de fumer dans l'invitation et avec une affiche lors de l'inscription.



## Ronde FITA, FITA 70 m et INDOOR

### EQUIPEMENT DU TERRAIN DE TIR

<b>RONDE FITA</b>	voir règlement FITA livre 2 chapitre 7 et livre 2 annexe 1
<b>FITA 70M</b>	voir règlement FITA livre 2 chapitre 7 et livre 2 annexe 1
<b>INDOOR</b>	voir règlement FITA livre 3 chapitre 8 et 3 annexe 1

### MATERIEL DE REMPLACEMENT:

Lors des tournois FITA il faut compter comme réserves par nombre de cible :

120 cm	0,5 à 1 x
80 cm	1,5 à 2 x
80 cm Spot	2 à 2,5 x
120 cm 70m	0.5 à 1.5 x
60/40 cm Indoor	par passage 1 à 1.5 x
40 cm trispot	par passage 2 à 2.5 x

- Ampoule de remplacement pour les feux,
- fusibles,
- stramits ,
- renforcements des stramits,
- Agrafeuse : au moins deux pièces y compris agrafes et renforcements pour attacher les blasons doivent être disponibles.

### EQUIPEMENT DE RESERVE:

L'équipement minimal pour la direction des tirs :

- chronomètre
- Sifflé
- Tableau tournant indiquant AB / CD
- Tableau de signalisation jaune / rayé jaune-noir d'une grandeur de 120 x 80 cm et si possible avec une possibilité de pivoter

Cet équipement de réserve doit être disponible à chaque tournoi.

**CONTRÔLE:** Selon le règlement FITA Art. 7.9/8.9 le terrain et l'installation de la place de tournoi doit être contrôlés par un arbitre.



## Field, parcours en forêt et parcours 3D

### EQUIPEMENT DU TERRAIN DE COMPÉTITION

- FIELD:** Voir règlement FITA livre 4 chapitre 9 et livre 4 annexe 1
- PARCOURS EN FORÊT** Voir règlement suisse parcours en forêt et parcours 3D, Art. 3 et 5
- PARCOURS 3D** Voir règlement suisse parcours en forêt et parcours 3D Art. 4 et 5

### MATÉRIEL DE RÉSERVE:

Assez de cibles de réserves ou d'animaux doivent être disponibles.

Field	de chaque cible	env.. 1 à 2
Parcours en forêt	de chaque cible	env. 1 à 2
Parcours 3D	petit à moyen	env. 2 à 3
	Grands animaux	env. 1 à 2

- CONTRÔLE:** Selon le règlement FITA Règlement Art. 9.1.1.16 le parcours doit être disponible pour le contrôle 16 h avant le début du tournoi.

### FUMER ET ALCOHOL:

Selon les règlements FITA il est interdit de fumer sur le terrain de tir. Voir aussi STR Art. 2.10.

La consommation d'alcool est considéré comme dopage, la valeur max est 0.1 ‰ Il est interdit de consommer de l'alcool avant et pendant la compétions. Voir aussi STR Art. 2.11

Nous recommandons d'attirer l'attention des tireurs sur cette défense de boire et de fumer dans l'invitation et avec une affiche lors de l'inscription.

## Annexe : Proposition formulaire d'inscription au tournoi

